

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 70 (1934)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LXX^e ANNÉE
N° 21

10 NOVEMBRE
1934

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : *Déclaration.* — JEAN-H. GRAZ : *L'Ecolier Romand.* — R. TISSOT-CERUTTI : *Lettre.* — MÉTHODES ET PROCÉDÉS : L. HAEMMERLI : *Chant : sur les méthodes.* — CARNET DE L'INSTITUTEUR : *Le calcul oral devant la carte de géographie.* — INFORMATIONS : *Camp des Educatrices.* — Société évangélique d'éducation. — PARTIE PRATIQUE : R. BERGER : *Le sanglier et le porc.* — *Calcul mental.* — ALTENWILER-DOTTRENS : *Des exercices de grammaire active.* — LES LIVRES.

DÉCLARATION

Le Comité genevois de « Pro Juventute », après avoir pris connaissance des articles de Mme Tissot, tient à déclarer qu'il n'est en aucune façon responsable des difficultés rencontrées par l'*Ecolier romand*. L'administration et la rédaction de ce journal dépendent exclusivement du Secrétariat régional romand de « Pro Juventute », à Lausanne.

L'« ÉCOLIER ROMAND »

Mme Tissot, supposant l'*Ecolier Romand* en péril, lui a consacré deux articles (voir N°s 19 et 20) où elle dit en termes enthousiastes sa foi dans cette publication.

Elle parle aussi de « malentendus qui ont mis aux prises les instituteurs et Pro Juventute à propos de l'*Ecolier Romand* ». Il ne s'agit pas là de querelles, comme Mme Tissot a pu le croire, mais, au contraire, d'entretiens pleins de courtoisie, de cordialité et de dévouement à une œuvre commune dont le mérite ne revient pas à une seule personne, mais au corps enseignant tout entier.

Depuis bien des années, l'*Ecolier* jouit d'une vie tranquille, trop tranquille même. Après les débuts difficiles où le corps enseignant l'a propagé avec un zèle et un enthousiasme que je n'oublierai jamais, il semblait que la partie était gagnée. Il n'y avait plus, dès lors, qu'à maintenir l'excellente position acquise. Les alliés du début, sociétés pédagogiques et Pro Juventute, ont laissé peut-être leurs relations se distendre un peu trop parce que tout marchait bien.

La reprise d'un meilleur contact, d'une collaboration plus efficace, ne sera que plus profitable. Elle est nécessaire. C'est

d'ailleurs le but poursuivi actuellement par le président de la Société pédagogique romande, en parfait accord avec Pro Juventute et le Comité de l'*Ecolier Romand*.

Mme Tissot prend la responsabilité du transfert de l'*Ecolier Genevois* à Pro Juventute. Elle s'en excuse : « La tâche devenait lourde »... c'est vrai, le vide commençait à se faire. Aux « espérances du début » succédaient « les tourments et les déceptions ». La magnifique œuvre entreprise semblait menacée par des querelles de personnes. Alors on a eu recours à Pro Juventute, non pour lui faire un cadeau, mais parce qu'on en avait besoin : « Je voyais l'*Ecolier Romand* débarrassé des soucis financiers, appuyé sur les solides épaules de Pro Juventute ». La Fondation ne s'est pas dérobée à ce devoir et a accepté cette pomme de discorde, malgré les avertissements d'excellents amis genevois. Elle reprit alors les excellentes *Lectures illustrées* et fonda l'*Ecolier Romand*. Les tendances de la rédaction devaient être orientées par le corps enseignant et le journal répondre aux besoins et aux vœux de l'école. Pro Juventute assumait la responsabilité financière de l'entreprise.

« Par quel néfaste jeu du destin l'*Ecolier Romand* est-il parvenu à voir son existence mise en péril ? » demande Mme Tissot.

Heureusement l'existence de l'*Ecolier Romand* n'est pas mise en péril. Loin de là. Il n'a cessé de progresser et de consolider sa situation. Il a pu consacrer chaque année des sommes plus élevées à rétribuer ses collaborateurs, à s'assurer des exclusivités d'auteurs connus, à donner des feuillets de valeur (« Robin des Bois » « L'Aviateur de la Pampa »). Sa valeur, aujourd'hui bien établie, lui vaut les offres les plus intéressantes des éditeurs. Elle a bien changé, la « maigre vie » du début avec les collaborations gratuites. Le produit des abonnements (dont le nombre n'a cessé de grandir jusqu'à l'introduction de l'assurance) a permis, en outre, de paraître deux fois par mois au lieu d'une et d'éditer un certain nombre de numéros spéciaux (voir celui du Tourisme, juin 1934), de tirages à part des meilleurs romans, de donner des prix de concours qu'aucun journal d'enfants ne donne (voyage à la Jungfrau, etc.), de procurer le journal gratuitement ou à des prix réduits à des enfants de chômeurs toujours plus nombreux.

Le déficit de 2000 fr. est le premier enregistré par l'*Ecolier Romand* depuis onze ans. Il est dû à l'assurance et aux abonnements gratuits. Il a été couvert par la réserve du fonds de roule-

ment, assez forte pour supporter huit années de file un déficit semblable avant d'avoir recours à la Caisse de Pro Juventute. L'avenir est donc bien assuré ! Mais nous avons estimé le moment venu d'employer une modeste partie de nos réserves à tenter un nouveau progrès de l'*Ecolier*. Ce fut une erreur. Elle est corrigée.

Dans un deuxième article, Mme Tissot critique la désignation par le Comité¹ d'une deuxième rédactrice pour la partie pratique : (concours, centre d'intérêts, correspondance, groupes, etc.). *Cette mesure, prise à la demande du corps enseignant, a eu pourtant le plus heureux effet.* Ce fut un renouveau et une abondante moisson de nouveaux abonnés.

Que Mme Tissot voie dans son départ de l'*Ecolier* une « cause de déchéance », c'est humain, et je n'aurai pas la cruauté de répondre par les chiffres. Mme Tissot a le grand mérite d'avoir fondé un journal bien compris, de s'être donnée tout entière à son bel idéal.

Elle fut surtout et elle reste aujourd'hui un écrivain de talent, passionnée d'amour pour la jeunesse, la fondatrice — la mère — de l'*Ecolier*. N'étant plus rédactrice de ce journal, elle aurait pu s'en désintéresser. Son âme d'apôtre ne le lui permet pas. Au moment où elle le croit en péril, avec la même ardeur, la même conviction, elle adresse au corps enseignant un appel qui m'a été droit au cœur.

Notre idéal est commun. Notre foi dans l'*Ecolier* est également inébranlable et nous avons le même désir de voir le corps enseignant en faire davantage sa chose.

Je rends hommage à l'enthousiasme avec lequel Mme Tissot parle de son enfant « malade ». Rassurez-vous, Madame, votre enfant se porte très bien. S'il a grandi loin de vous, il ne vous en garde pas moins et il vous gardera toujours son admiration et sa reconnaissance. Il sait bien ce qu'il vous doit et ne l'oubliera pas.

Jean-H. GRAZ.

Et voici la réponse de Mme Tissot :

Au reçu de l'exprès, 5 novembre 1934, 6 h.

Mon cher collègue,

Merci pour la communication. Je ne veux pas entreprendre une polémique. La lettre de mon honorable contradicteur est à côté de la question.

¹ Il n'est pas inutile de dire que dans ce Comité composé de 16 personnes de toutes les régions de la Suisse romande, 14 font partie du corps enseignant.

I. Ce n'est pas nous qui avons recouru à Pro Juventute. C'est Pro Juventute qui, désireux de fonder un journal, nous a fait des offres. J'ignore tout des querelles de personnes qui auraient divisé le Comité directeur de l'*Ecolier Genevois*.

II. La division en parties littéraire et pratique était faite et chaque rubrique assurée dès la fondation de l'*Ecolier Genevois*. La nouvelle rédactrice n'a rien eu à y changer. Les lettres adressées à des collaborateurs que j'avais moi-même enrôlés et portant le nom d'une rédactrice nouvelle quand le mien figurait en tête du journal constituaient un procédé peu courtois, qui m'a valu, d'ailleurs, quelques désagréments assez humiliants pour mon amour-propre. L'usage n'en est, heureusement, pas répandu.

III. Les ironies de votre correspondant portent à faux. Je n'ai pas la ridicule prétention d'être la « mère » de l'*Ecolier*. J'ai, avec beaucoup d'autres, mis à sa disposition les moyens que je possédais, sans en retirer ni argent, ni gloire, puisque je l'ai fait gratuitement pendant cinq ans et que je lui ai sacrifié neuf ans de travail personnel et de tranquillité d'esprit. J'y ai été aidée par des bonnes volontés tout aussi désintéressées. La maison Sadag, après Sonor, sait, comme moi, ce qu'il lui en a coûté d'inutile dévouement pour assurer à l'*Ecolier Romand* une illustration puisée dans ses réserves, toujours artistique et au point.

IV. M. J.-H. Graz me juge mal quand il dit que j'ai vu, dans mon départ, la déchéance du journal. Je n'ai eu que d'excellents rapports avec la rédactrice qui m'a succédé et qui avait été choisie tandis que j'étais encore en fonctions. Mais je me suis refusée à lui venir en aide même par un conseil amical ou une collaboration quelconque, jugeant que l'*Ecolier Romand* devait faire ses expériences sous une impulsion qui pouvait être meilleure que la mienne. J'avais toujours pensé et répété que je remettrais à des mains plus jeunes et plus expertes, dès qu'on le voudrait, une tâche que d'autres pouvaient mener, j'en étais sûre, avec plus de talent que moi. Jamais je n'ai exprimé une opinion sur le journal que je ne reçois plus depuis fort longtemps. La lecture du procès-verbal de l'*Educateur* et des critiques entendues de divers côtés ont seules motivé une mise au point nécessaire.

V. Votre correspondant fait allusion à la part prépondérante qu'auraient prise mes collègues à la nomination d'une seconde rédactrice et au partage du journal.

Comment ? Mon but aurait été de servir selon mes possibilités l'Ecole et les maîtres, mes confrères, et, sournoisement, ils se seraient appliqués à démolir le pilote sans penser qu'ils risquaient de faire sombrer la barque et les biens qui leur appartenaient ? Ils auraient joué ce vilain jeu du croc-en-jambe à un membre de leur corporation qui ne leur voulait que du bien ? Je ne veux ni ne peux y croire et préfère m'en tenir aux lettres approbatives et signées de quelques-uns qui avaient compris mes intentions.

VI. La mesure aurait apporté un intérêt nouveau ? Mais les concours, les centres d'intérêt, tout ce qu'a contenu, démarqué seulement, l'*Ecolier* scindé existait dès la fondation du journal. Il n'est, pour s'en convaincre, que de parcourir la collection !

N'allongeons pas cette discussion oiseuse. Tout est contenu dans mes deux articles précédents. Je n'en retire pas un mot.

L'*Ecolier Romand* est l'extension d'un *Ecolier Genevois* parfaitement valide¹. Il a été sollicité par Pro Juventute. Les *Lectures illustrées* acquises par l'administration ne lui ont rien apporté de nouveau.

Il suffit de revoir les numéros de 1920-29 pour constater qu'il était favorisé par des collaborations de haute valeur et que sa présentation était artistique. Il eût été mieux encore si la rédaction n'avait pas été bridée et brimée par l'administration.

Ma conclusion reste la même. L'*Ecolier Romand*, pour prendre son plein développement, doit s'organiser comme toute revue qui veut vivre.

Rédaction et administration séparées et autonomes. Rédaction confiée à des éducateurs et à des écrivains. Crée pour l'Ecole, il doit appartenir à l'Ecole et à ceux qui la dirigent. L'important, à l'heure actuelle, n'est pas ce qu'il a été, mais ce qu'il sera. C'est comme éducatrice, ayant pratiqué toutes les règles du métier et partagé heurs et malheurs avec mes collègues, que je me suis insurgée contre tout ce qui nuisait à l'œuvre collective que j'avais entreprise. Je n'y ai plus d'autre intérêt et n'en veux plus avoir que de voir prospérer une œuvre utile pour le redressement de notre jeunesse. Que l'*Ecolier Romand* ait vraiment gagné à mon départ, c'est à ceux qui le distribuent dans leur classe de le dire. Que le rajeunissement se passe sans moi, je n'en ai cure, ayant, par bonheur, d'autres raisons de travailler de bon cœur.

¹ Il fut donné, je le répète, avec 1800 fr. C'est un beau cadeau ce me semble.

Pour moi et pour vous tous, mes chers collègues, — ceux qui m'ont soutenue... et les autres, — je considère la discussion close et la matière épuisée.

R. TISSOT-CERUTTI,
(L. Hautesourcee.)

Note. — Il y a une autre erreur dans l'exposé de M. J.-H. Graz. *L'Ecolier Genevois* est devenu *Ecolier Romand* avant l'achat, par l'administration, des *Lectures illustrées*.

Je remercie les « excellents amis » genevois qui ont bien voulu « avertir » M. J.-H. G. si charitablement. J'aurais eu plaisir à leur dire personnellement ma gratitude. Quel dommage que leur modestie leur ait fait garder l'incognito !

Nous jugeons inutile une suite à la discussion. Il importe avant tout que *l'Ecolier Romand* justifie de son titre en devenant de plus en plus et de mieux en mieux le journal éducatif, instructif et récréatif que nous rêvons pour nos mioches. Mme Tissot en indique les conditions — que nous croyons justes, et M. Graz, tout en reconnaissant l'erreur de *l'Annonce-accident*, déclare avoir renoué avec le Comité de la Romande, ce qui est heureux.

Augurons-en un meilleur avenir !

Et saisissons cette occasion pour une remarque d'ordre général.

Les œuvres, les institutions para- ou extra-scolaires qui pullulent chez nous — et ailleurs — poursuivent toutes des buts excellents. Il est patent que leur personnel, rétribué ou non, est animé d'intentions non moins excellentes. Nul ne songe à contester leur utilité.

Le mal — car le mal existe — c'est que souvent les unes et les autres s'exagèrent la valeur de leur action et en concluent non seulement à leur nécessité, mais à un *droit*, même à un *devoir* de guider, de redresser, de morigéner....

L'Ecole est assez bien organisée, chez nous ; le contact est gardé soigneusement entre autorités et corps enseignant ; que la *Famille* se reconstitue et nous revienne : d'elle seule nous avons un urgent besoin.

A. R.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

CHANT

Sur les méthodes (suite)¹.

Pour illustrer notre pensée, nous donnerons quelques exemples pratiques, en nous inspirant de la didactique qu'a donnée M. R. Dottrens pour l'apprentissage de la lecture.

Lorsqu'un enfant est mis en présence d'une mélodie, avec ou sans paroles, c'est un bloc, c'est un ensemble, c'est une perception de la physionomie générale qu'il considère et qui le frappe.

Premier aspect de la question : si le stade préparatoire a été bien établi, si l'élève a été initié à la représentation graphique des sons, autrement dit à l'écriture musicale, s'il a lui-même inventé une petite mélodie qu'il a écrite sur

¹ Voir *Educateur*, N° 20.

une portée dont il a tracé les cinq lignes, il est préparé à la lecture des notes de tous les chants qu'il a appris par la simple audition, tels que « Petit oiseau », « Jean, p'tit Jean », « Frère Jacques », « Gentil coquelicot », et combien d'autres encore !

Deuxième aspect : c'est assurément satisfaire la curiosité des élèves que de leur faire faire la lecture nominale des notes d'une mélodie connue, une fois, deux fois, trois fois même, suivie, tôt après, de la lecture chantée de ces mêmes notes. En demandant aux élèves de montrer, de suivre celles-ci du bout du doigt, le contrôle par le maître — qui passe d'un élève à l'autre — est très facile, en même temps que très efficace.

Troisième aspect : ce travail de lecture nominale et de lecture chantée viendra renforcer une notion déjà apprise par l'écriture, à savoir que la mélodie procède par sauts appelés *intervalles* ; que certaines notes se répètent c'est *l'unisson* ; que d'autres notes apparaissent fréquemment, constituant *l'accord parfait* de tonique, etc. Considérant la notion *durée*, très tôt, les enfants découvriront que les *sons* se différencient non seulement par la *hauteur* acoustique, mais aussi par la durée. Le chant « Petit oiseau » nous offre, à cet égard, une matière propre à faire comprendre que telle note pointée a une durée triple de celle des trois notes qui la précèdent.

Quatrième aspect : ces exercices de lecture globale d'une mélodie apprise par cœur établissent — nous l'avons déjà dit — la liaison qui, de plus en plus, de mieux en mieux, doit exister entre le manuel de chant et le recueil de solfège.

Cinquième aspect : « La méthode globale allant de la mélodie à ses éléments constitutifs par voie d'analyses successives et progressives, répond à la mentalité de l'élève ; elle fixe, sans effort dans sa mémoire, et cela en un minimum de temps, les principaux éléments de la musique¹. »

En effet, on ne saurait se figurer à combien de suggestions, de questions, de découvertes peut donner lieu cette mélodie si populaire qu'est le canon « Frère Jacques » dont les élèves ont appris le texte et les notes par cœur. Faisons découvrir aux enfants ces faits essentiels :

1. Le groupe *sol, la, si, sol*, est répété.
2. Il en est de même des autres fragments : *si, do, ré*, etc.
3. Chaque groupe est formé de deux compartiments, dénommés *mesures*.
4. Dans la plupart des mesures, il y a deux notes : ce sont des *noires*.
5. Ces noires valent un *temps*, durée fixée par un mouvement du bras.
6. Quatre notes, deux *ré* et deux *sol*, se trouvent seules dans leurs mesures, ce sont des *blanches*.
7. La blanche vaut deux temps, durée fixée par deux mouvements du bras.
8. On battra la mesure à deux *temps*.
9. Il y a des notes qui sont munies d'un petit crochet ; ce sont des *croches*.

Arrêtons-nous et faisons remarquer qu'il est nécessaire de fixer la limite qui doit être assignée à chaque degré de l'enseignement et que les notions à étudier doivent faire l'objet, selon les cas, de plusieurs leçons de courte durée.

Sixième aspect : la lecture chantée, comme la lecture parlée étant un pétuel souvenir, c'est bien par la répétition que l'enfant finira par acquérir des notions visuelles et auditives précises. Considérons la figure rythmique formée

¹ Cremers, déjà cité.

par la croche pointée suivie d'une double croche (J.F) le « Cantique suisse » nous en donne l'une des meilleures représentations, puisque cette formule s'y rencontre dix fois. Or, fixer l'attention de l'élève sur un point spécial qui se trouve en relation directe avec une mélodie dont il désire comprendre le sens a plus d'attrait pour lui que beaucoup d'autres exercices « façonnés suivant un programme qui semble être de la logique pour l'adulte, mais qui apparaissent à l'enfant comme un supplice, du moment qu'il ne perçoit pas le lien qui les réunit¹ ». C'est ici que la valeur réelle de certains manuels de solfège — dont nous sommes loin de méconnaître l'utilité — sera démontrée, si les élèves, désireux de satisfaire leur curiosité, de compléter leur savoir, trouvent un réel plaisir à déchiffrer des exercices dans lesquels certaines notions éveillent le souvenir de celles qu'il a déjà acquises. Nous verrons même les élèves emporter leur manuel de solfège à la maison et en étudier la matière sans contrainte, ni pression de la part du maître.

(A suivre.)

Ls. HÄMMERLI.

CARNET DE L'INSTITUTEUR

LE CALCUL ORAL DEVANT LA CARTE DE GÉOGRAPHIE

A défaut de promenade au dehors, régale assez rare malgré toutes les recommandations qui ont été faites à ce sujet, nos écoliers ont du plaisir à venir excursionner, à vol d'oiseau, sur les belles cartes de la Suisse, ou du canton, qui tapissent le fond des salles de classes. A vol d'oiseau, c'est manière de parler, car, pour être exacte, la projection topographique devrait être horizontale et non verticale, et prendre la disposition tabulaire que l'on donne habituellement aux reliefs. Mais ce mode de présentation aurait des inconvénients encore plus sérieux que celui de se promener devant la carte plutôt qu'au-dessus. On ne peut pas tout avoir en ce monde, dit la sagesse populaire, et à l'école, pas davantage.

Ce qui est, en somme, assez heureux.

Il y aurait beaucoup à dire sur *les voyages à la carte*, sur leurs avantages et leurs inconvénients, et sur la ou les méthodes les plus efficaces pour qu'il en reste quelque chose de plus que les souvenirs d'ordre gastronomique, ou de « chahutage », qui sont souvent le plus clair du revenant-bon de ces parties récréatives dénommées courses scolaires.

Pour aujourd'hui, je voudrais m'arrêter un instant à des exercices d'un genre différent, mais tout aussi utiles, et qui offrent le grand avantage de faire d'une pierre deux coups ; ce qui n'est nullement à dédaigner, même dans le travail pédagogique.

Durant la terrible période de grippe, en 1918, alors que nos classes furent fermées durant un temps assez prolongé, il était entendu que nos élèves devaient continuer à travailler à la maison. Sur ma suggestion, une fillette de 11 ans avait dressé très proprement un tableau des altitudes des sommets vaudois, en établissant des rapprochements ingénieux autant comme situation qu'au point de vue de l'élévation.

Tantôt elle avait choisi deux hauteurs très rapprochées, ainsi le Chasseron et le Mont Aubert, le Creux du Van et les Aiguilles de Baulmes, la Dent de

¹ D'après Dottrens, déjà cité.

Jaman et la Dent de Merdasson, la Dent de Lys et le Moléson, le Mont Jorat et la Tour de Gourze. Tantôt, elle s'était amusée à calculer l'écart, parfois considérable entre deux sommets relativement voisins, mais appartenant à des chaînes différentes, comme les Diablerets et la Tornettaz, les Rochers de Naye et le Cubly, la Cape de Moine et les Pléiades. Ou bien encore, repérant à proximité immédiate de tel ou tel belvédère une localité d'une certaine importance, elle avait calculé, oralement toujours, combien il fallait gravir de mètres en hauteur verticale pour parvenir de l'une à l'autre.

Ces jeux peuvent amorcer des parties d'évaluations sur les divers points de l'horizon local repérés d'une hauteur des environs de l'école, avec vérification, en classe, sur la carte. Revision géographique à la fois intéressante et utile.

Et ce champ de travail pourra être étendu à l'infini, par séries rattachées à un même sujet.

Altitude comparée des sommets culminants de chaque chaîne des Hautes-Alpes, des divers groupes des Préalpes, des sections cantonales du Jura ; altitude comparée des principales routes alpestres, des cols muletiers, des lieux habités en permanence.

Et les chiffres de population des principaux centres urbains, comme ceux des cantons eux-mêmes fourniront de multiples occasions d'aller « faire » un peu de calcul oral à la carte, tout en rendant celui-ci plus concret et la carte plus familière.

INFORMATIONS

LE CAMP DES ÉDUCATRICES

Tandis que les deux premiers camps des Educatrices avaient réuni une cinquantaine de campeuses, nous avons plaisir à constater que le troisième a attiré 72 personnes, augmentation réjouissante qui, nous l'espérons, ira grandissant.

Nous exprimons une pensée de sympathie à toutes celles qui auraient désiré participer à ce troisième camp et qui en ont été empêchées. A nos autres collègues que Vaumarcus laisse indifférentes, ou qui, ne sachant ce qui en est, en attendent des échos, nous disons : Faites un effort, si cela est nécessaire ; arrangez vos vacances de façon à vous réserver les dates du camp, ou abandonnez quelques-uns de vos scrupules en demandant congé à votre Commission scolaire, vous en serez heureuses ensuite.

Vous avez certainement entendu parler de l'atmosphère saine, chaude, vivifiante, qui règne à Vaumarcus, et qui, là-haut sur la colline, vous pénètre plus profondément que partout ailleurs : ce ne sont pas de vains mots et nous l'avons senti dans ce dernier camp autant et mieux que précédemment, avec quelque chose de plus. Non seulement nous avons joui de quatre journées à l'écart des préjugés et des préoccupations extérieures, dans une communion très grande les unes avec les autres, mais nous en avons remporté le désir pressant de « vivre ».

La conférence de M. le pasteur Pierre Secrétan-Constantin : « A la recherche des sources nouvelles » fut comme le sceau qui marqua de son empreinte l'esprit du camp. Il nous entretint, durant une journée, des Groupes d'Oxford, de l'esprit dans lequel il s'agit de vivre pour prendre notre part de responsabilités. Nous

avons senti qu'un mot d'ordre s'imposait à nous : obéir, servir, aimer ; cela, en mettant humblement au service du Maître le petit trésor dont chacune de nous dispose. Tout au long de ces journées, des conférences sur l'Art, de Mme Miéville-Chavannes et de M. Apothéloz, à celle de Mlle Lydia von Auw : « Saint François et l'esprit de pauvreté », nous avons senti une certitude, un calme plus grands.

Maintenant que nous voilà rentrées dans la vie pratique, la sérénité de Vau-marcus nous aide à refaire, jour après jour, le silence qui nous permet d'écouter Dieu. Car c'est de Dieu que nous voulons attendre la possibilité de vivre avec plénitude.

M. CLERC.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Nous rappelons la conférence, accompagnée de projections et de chants en italien, que donnera cet après-midi 10 novembre, à 14 h. 30, au Palais de Rumine, Mlle Verdan, institutrice. Notre collègue nous parlera de Rome.

LE COMITÉ.

PARTIE PRATIQUE

LE SANGLIER ET LE PORC

Le porc est évidemment plus familier à tous que le sanglier, c'est cependant par celui-ci que nous commencerons, car *les formes du porc s'expliquent par le sanglier*, par l'ancêtre dans son propre milieu en plein air, *tandis que le porc n'est qu'un descendant domestiqué et dégénéré*.

Rothe a brillamment expliqué les formes du sanglier par sa manière de se nourrir. Le sanglier est considéré comme un animal nuisible à cause de ses déprédatations. Il cherche sa nourriture **en labourant le sol**.

« A l'étable, écrit Rothe, les formes du porc ne s'expliquent pas. Il faut voir le sanglier au travail en plein air. C'est le laboureur par excellence, le

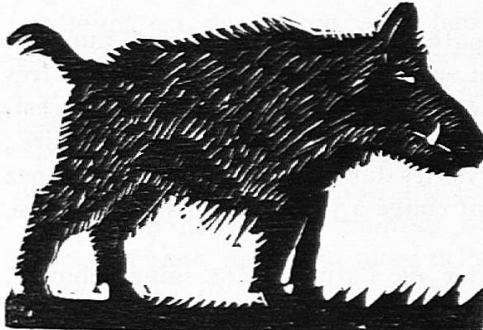
« Bahnbrecher » (pionnier) en petit. L'éléphant était un défonçeur de forêts le sanglier est un défonceur de la terre. On peut le définir : une machine à défoncer le sol, une **charrue**. Comme l'éléphant, et pour la même raison, la masse principale de son corps est en avant ; d'où un énorme crâne, un avant-train vigoureux, un dos retombant en arrière, un cou très court, une forte musculature dans la nuque. L'arrière-train est plus mince ;

il n'a pas grand'chose à faire puisque toute la poussée se fait par les jambes de devant et par le crâne.

Le crâne a une forme caractéristique : un angle rentrant sous le front. Le museau ou **groin** se redresse pour fouiller le sol.

Pour arracher les pierres et les racines, le sanglier est pourvu de défenses qui constituent une arme terrible à cause de la force prodigieuse des muscles du cou.

« Pas plus que l'éléphant, le sanglier n'a besoin d'un pelage ; il n'a que des crins, qui sur le dos et la nuque s'épaissent en une crinière.



» Contre les blessures causées par les branches du fourré, le sanglier est protégé par une couenne très dure. La forme arrondie du corps lui permet de glisser sans rester accroché ; et cette forme arrondie lui est donnée par une épaisse couche de graisse qui, au surplus, le protège contre le froid.

» Les yeux, qui sont exposés aux blessures pendant le travail de labour du sanglier, sont petits, profondément encaissés et protégés par des cils épais. (Chez l'éléphant, aussi très petits et enfoncés.)

» Les oreilles sont grosses, dressées et peu mobiles, donc larges à la base.

» Les animaux qui labourent le sol ne sauraient que faire de longues jambes. Celles-ci obligeraient le sanglier à posséder un long cou, et un long cou n'aurait pas assez de force pour labourer. C'est la raison pour laquelle l'animal a des jambes courtes et solides.

» La jambe et le cou des animaux sont toujours en proportion l'un de l'autre. Les jambes sont-elles trop longues, alors la tête ne peut atteindre le sol et l'animal est condamné à mourir de faim. En dessinant il faut toujours vérifier ces proportions. »

A cet exposé de Rothe, nous proposerions d'ajouter les précisions suivantes :

Le sanglier a son poignet et son talon à mi-hauteur, mais comme ce n'est pas essentiellement un coureur, ses pieds n'ont pas suivi une évolution aussi complète que celle du cheval. Ils n'ont perdu qu'un doigt, le pouce. Les 2^e et 5^e doigts sont en train de s'atrophier et n'atteignent plus le sol, tandis que les 3^e et 4^e se terminent par des sabots dits « fendus ».

Les boutoirs méritent une mention spéciale. Ils apparaissent vers deux ans. Ce sont simplement les canines qui se développent et sortent de la gueule. Les 2 canines de la mâchoire inférieure se dirigent en haut et se recourbent en arrière. Les canines supérieures se recourbent aussi vers le haut et un peu en dehors mais elles n'ont pas la moitié de la longueur des inférieures. En frottant l'un sur l'autre les boutoirs s'aiguisent sans cesse. Ce sont des cornes terribles ; aussi les sangliers n'hésitent-ils pas à attaquer des animaux plus grands qu'eux, un cheval par exemple. Ceux de 6 à 7 ans sont plus dangereux, paraît-il, que les vieux dont les boutoirs sont fortement recourbés en dedans.

Le dessin.

Le maître fait raconter aux élèves ce qu'ils savent sur le sanglier, sur ses mœurs, sur ses apparitions dans la contrée, puis il propose des sujets de dessin :

Sanglier dans la forêt. — Une famille de sangliers cherchant sa nourriture. — Une chasse aux sangliers en automne, en hiver.

(A suivre.)

R. BERGER.

CALCUL MENTAL

Exercices composés par un élève d'après les données fournies par le manuel de calcul écrit.

Degré supérieur, 3^e année.

N. B. — Ces questions peuvent servir de tests ou de matériel de révision. On remarquera que l'élève a très judicieusement choisi ses données en ne s'astreignant pas à transposer tous les numéros de son manuel de calcul écrit. Mais nous ne nous amuserons pas ici à disséquer sur les raisons qui lui ont fait retenir certaines données, et laisser de côté beaucoup d'autres, la première condition pour proposer un tel travail étant l'octroi d'une liberté absolue dans l'opération du triage, quitte ensuite

au maître de faire remarquer à l'opérateur que son « tamis » était à trop grandes mailles !

I. Calcul du % : bénéfice, gain, prime, etc.

5. Une maison a coûté 12 000 fr. On la revend avec un bénéfice de 6 %. Quel est le prix de vente ?

7. Un employé a un salaire mensuel de 300 fr. plus le 3 % des bénéfices annuels. Ceux-ci s'étant élevés à 40 000 fr., quel a été son traitement annuel ?

9. Un négociant a revendu, avec un bénéfice de 12 ½ %, 30 mètres de drap à 8 fr. le mètre. Quel a été son gain ?

10. Un fonctionnaire reçoit une retraite égale au 3 % de son traitement multiplié par le nombre d'années de service. Quelle pension retirera-t-il au bout de 25 ans, son traitement étant de 4400 ?

11. Un particulier devait fournir à la Confédération 500 quintaux de foin à 8 fr. Il a subi une retenue sur ce prix de 4 ¼ %. Quelle est cette retenue et combien a-t-il reçu ?

60. Un cheval taxé 1800 fr. est assuré à une société qui fait payer le 15 %. Quel est le montant de la prime ?

64. Un particulier a une petite fortune de 12 400 fr. Il paie là-dessus un impôt direct de 1 ¼ pour mille. A combien se monte cet impôt ?

67. Un ouvrier est assuré pour une somme de 8000 fr. Le taux de la prime est de 5 ½ %. Combien doit-il verser annuellement ?

N. B. — *L'intervalle entre les numéros 11 et 60 représente des questions d'un autre genre.*

Pourcentage :

12. Exprimer en % les augmentations ci-après :

traitement	augmentation	% ?
fr. 3000	fr. 150
fr. 2400	fr. 240
fr. 3750	fr. 375
fr. 2800	fr. 700

13. Indiquez en % les déchets suivants :

vin nouveau	vin clair	déchet	%
5000 l.	4800 l.	?	?
800 l.	740 l.	?	?
900 l.	855 l.	?	?

15. Exprimer en % les bénéfices ou les pertes ci-après :

prix d'achat	prix de vente	bénéfice (perte)	%
fr. 50.—	fr. 58.—	?	?
fr. 275.—	fr. 302.50	?	?
fr. 20.—	fr. 16.—	?	?

17. Un horloger a vendu 64 fr. 80 une montre qui lui revenait à 54 fr. Combien % a-t-il gagné ?

79. Pour une vache taxée 1200 fr., un paysan paie une prime de 7 fr. 20. Quel est le taux % ?

80. Dans un pays où il y a eu 4500 décès, 72 sont dus à des accidents. Combien cela représente-t-il pour mille ?

Recherche de l'intérêt.

112. Quel est l'intérêt annuel de 2400 fr. à $4\frac{1}{2}\%$?
de 4800 fr. au $4\frac{1}{4}\%$?
113. Quel est l'intérêt semestriel de 3200 fr. au $4\frac{1}{4}\%$?
de 500 fr. au $5\frac{1}{2}\%$?
114. Quel est l'intérêt trimestriel de 8000 fr. au $5\frac{1}{2}\%$?
de 800 fr. au $5\frac{1}{4}\%$?
115. Quel est l'intérêt mensuel de 1200 fr. au $5\frac{1}{2}\%$?
de 4800 fr. au $5\frac{3}{4}\%$?
de 6000 fr. au $4\frac{1}{4}\%$?

(A suivre.)

DES EXERCICES DE GRAMMAIRE ACTIVE

Dans un précédent article, nous avons montré que le nouvel ouvrage de M. Alb. Atzenwiler : *J'apprends la grammaire*, s'inspirait des deux principes suivants : « Qu'il s'agisse d'enseigner des mots ou des formes, il faut toujours montrer ces mots ou ces formes en fonctions¹. » Il y a de la grammaire dans les mots et entre les mots².

M. Atzenwiller en déduit que « tout exercice vivant de grammaire et aussi de vocabulaire doit tendre vers un exercice de composition, en entendant par ce dernier terme le choix et la mise en ordre d'un certain nombre de signes destinés à exprimer une idée ».

On peut distinguer dans les quelque 600 exercices que l'on trouve dans le premier volume de cet ouvrage : 1^o des exercices purement grammaticaux ; 2^o des exercices lexicologiques dans lesquels une question de vocabulaire (par exemple choix d'un terme) se superpose à la question grammaticale proprement dite ; 3^o des exercices de composition dans lesquels l'application d'une règle donnée entraîne la construction ou la reconstruction d'une ou de plusieurs phrases.

Ces deux dernières catégories sont celles qui contiennent les exercices les plus riches et les plus complets parce qu'ils impliquent, outre l'application d'une règle particulière, la mise en œuvre de toutes les ressources de la langue : choix des signes, regroupement des signes, règles générales d'accord. Nous citerons quelques exemples caractéristiques de chaque catégorie.

1. Exercices purement grammaticaux.

Nous laisserons de côté les exercices traditionnels de détermination des faits grammaticaux, d'accord, limités à une espèce de mot donné entre parenthèses, et d'analyse, que l'auteur n'a pas voulu bannir complètement de son ouvrage.

Citons, en revanche, les nombreux exercices d'accord plus généraux où, par suite de la modification préalable d'une ou de plusieurs des données, l'enfant doit procéder à toute une série d'ajustements. Voici, par exemple, une courte description dans laquelle on rencontre une série d'adjectifs se rapportant à un atelier.

¹ F. Brunot. *L'enseignement de la langue française. Ce qu'il est. Ce qu'il devrait être dans l'enseignement primaire.* Paris, 5^e éd., 1922.

² Ch. Bally. *La crise du français. Notre langue maternelle à l'école.* Neuchâtel et Paris, 1930.

L'atelier. Jean entra. Tout le monde était au travail. L'atelier était bruyant, plein de vie et de mouvement, vaste,— presque aussi long que large,— éclairé par de grandes baies qui laissaient couler la lumière à flots, propre et même brillant malgré les machines de toutes sortes qui y tournaient.

« Dites à l'enfant de remplacer l'atelier par l'usine ou par les salles de l'usine et de faire les changements qui en découlent. »

Le verbe, avec ses temps et ses modes différents, offre une matière presque inépuisable pour d'excellents exercices de transposition.

En voici quelques-uns :

a) *Changement de nombre.* Supposez que Grisette ait deux cabris blancs. Faites les changements nécessaires.

Le cabri de notre chèvre. Depuis quelques jours, notre chèvre Grisette a un joli cabri roux. Il fait des sauts d'un côté, d'un autre, comme un petit fou. Il bêle tout doucement. Quand nous le prenons dans nos bras, Grisette est inquiète elle ne le quitte pas des yeux.

Pauvre Grisette ! Dans quelque temps, le boucher viendra et il emportera le petit cabri. La pauvre chèvre cherchera dans tous les coins de l'étable, mais elle ne le trouvera pas. Quand nous la mènerons sur la montagne, elle le cherchera encore dans les fossés, le long des haies ; elle l'appellera d'une voix plaintive. Mais ce sera inutile ; le petit cabri roux ne reviendra plus.

b) *Changement de temps et de personnes.* Supposez qu'il s'agisse d'une oie qui est censée raconter ce qu'elle fait maintenant.

Les oies dans la mare. Cet été, la place préférée des oies était la mare. Elles sautaient dans l'eau, pouf ! Des gerbes d'eau s'élevaient en l'air. Les oies glissaient lentement le cou tendu, ramant avec leurs pattes. Elles enfonçaient le bec dans l'eau et même tout le cou ; des gouttelettes rejoignaient sur leurs plumes. Parfois, elles plongeaient tout entières, disparaissant sous l'eau. Elles y trouvaient beaucoup de petites bêtes à manger, des poissons, des têtards. (Travail d'élève.)

c) *Changement de mode, de nombre.* Supposez que, dans le texte suivant, le maître donne à Fritz et à Hans des conseils pour bien apprendre le français.

Fritz apprend le français. Fritz apprend le français avec zèle. Il ne parle pas argot, il parle français. Il lit à haute voix les plus jolis récits de son livre de lecture. Il étudie des poésies avec soin et les récite avec beaucoup d'expression. Il prononce tous les mots d'une manière distincte. Il observe attentivement comment s'écrivent les mots. Dans ses compositions, il cherche toujours à employer le terme propre. Fréquemment, il consulte le dictionnaire qu'on lui a donné ; il y apprend l'orthographe et le sens des mots difficiles.

Passons sur toutes les transpositions possibles qu'offrent le conditionnel ou le subjonctif, la voix active, la voix passive.

Signalons, en passant, l'importance que M. Atzenwiler attache à l'étude de la langue parlée. A plusieurs reprises, dans les leçons, il fait une nette distinction entre la langue parlée et la langue écrite, par exemple, lors de l'énumération des voyelles et des consonnes, à propos de certaines terminaisons des verbes. D'ailleurs, la plupart des exercices de cet ouvrage sont destinés à être faits oralement. Beaucoup d'entre eux se présentent sous forme de questions et de réponses ou de dialogues. Enfin, à propos de certains chapitres, par

exemple le féminin de l'adjectif, le présent ou le passé composé, on trouve des exercices de rime destinés à affiner l'oreille de l'enfant :

Accordez comme il convient les adjectifs entre parenthèses ; ajoutez à chacun des noms de la colonne de droite un adjectif qui rime avec celui de gauche de la même ligne. Exemple : Cette personne est franche. Ce matin, la terre est blanche.

Grand'mère est (sourd)	Cette charge est ...
Cette table est (rond)	Cette fosse est ...
Une eau (limpide)	Un courant ...
Une fillette (docile)	Une terre ...
Une personne (discret)	Une enquête ...
Une salle (bas)	Une oie ...
Une nouvelle (sûr)	Une pêche ...
Une flamme (brillant)	De l'eau ...
Une porte (étroite)	Une ligne ...
Une mélodie (ancien)	Une grandeur ...
Une émotion (compréhensible)	Un cœur ...

Donnez à la suite du premier verbe, un second verbe qui rime avec le premier et se conjugue comme lui. Exemple : Je loue un jardin, je joue au croquet.

Je (prendre) ce livre-ci, je te celui-là.

Je me (couvrir) les épaules et j' la fenêtre.

Pendant que tu (lire), tu ne nous rien.

La rivière (ronger) le sentier qui la rive.

Il (venir) me voir, il à me parler.

Il se (taire) ; il bien.

Nous vous (garantir) la qualité des meubles que nous vous

Ces enfants (trembler) ; il avoir peur.

Tu (pouvoir) me rendre ce service si tu

Citons toutefois la transposition suivante du style indirect au style direct.

Transformez les phrases suivantes en un dialogue dont les phrases seront au style direct.

Madame Duchêne dit bonjour à Madame Dumont et lui demande comment elle va.

Madame Dumont répond qu'elle va bien, qu'elle la remercie.

Elle lui demande aussi comment elle va.

Madame Duchêne dit qu'elle se sent fatiguée aujourd'hui, que la tête lui tourne, qu'elle a un peu de fièvre.

Madame Dumont lui conseille de se mettre au lit ; quelques jours de repos lui feraiennt du bien.

Madame Duchêne répond que c'est impossible, qu'elle ne peut pas quitter son commerce, qu'elle n'a personne pour la remplacer.

Madame Dumont lui offre de lui donner un coup de main, de répondre au magasin à sa place jusqu'à ce qu'elle se sente mieux.

Madame Duchêne lui dit qu'elle la remercie, qu'elle accepte volontiers, que Madame Dumont lui rend un grand service.

(A suivre.)

ATZENWILER-DOTRENS.

LES LIVRES

Belles rondes et petits jeux, un recueil de six rondes enfantines, musique de Carlo Boller, textes et mises en scène de Renée Dubois. Edition Fœtisch, Lausanne.

Même fraîcheur, même nouveauté dans un domaine encombré s'il en fut, même charme que dans les deux séries précédentes de ces auteurs. Même variété étonnante aussi : tantôt flatteur ou doucement satirique pour nos fillettes, tantôt sonore et un brin fanfaron pour nos garçonnets ; puis de naïves chansons mimées où le bambin se met presque à philosopher, et même certaine morale amusante malicieusement adressée aux grands par les petits... Une adaptation de la musique au texte qui donne plus d'expression que n'en peuvent rêver les plus exigeants.

Alpinisme anecdotique, par CHARLES Gos. Collection « Montagne » N° 1. 1 fort volume in-8° cour. de 320 pages ; br. 4 fr., rel. 6 fr. 50. Ed. V. Attinger.

M. Charles Gos, qui est certainement un des écrivains les plus en vue de la littérature alpine, publie un nouveau livre : *Alpinisme anecdotique*. Ce documentaire qu'on lit comme un roman, retiendra l'attention non seulement des alpinistes, mais du grand public, tant est séduisant le charme de ces pages. Avec la même aisance qu'il a mise à évoquer la haute montagne dans cette *Nuit des Drus*, considérée comme un des classiques de la montagne, M. Charles Gos se plaît ici à raconter en poète la conquête des premiers sommets au moyen âge et à la Renaissance. Admirable pèlerinage commencé sous l'égide de Pétrarque et de Léonard de Vinci et que l'alpinisme moderne prolonge à sa manière. En marge de ces brefs récits, M. Charles Gos a introduit dans *Alpinisme anecdotique* tout une gamme de faits divers alpins infiniment curieux, commentés avec esprit et nuancés avec art.

PHILIPPE DUJARDIN : *Le théâtre populaire : Bon ! Les vacances de M. Rosenfleur ! Monsieur Poire avait vu clair.* — Editions de l'Imprimerie Vaudoise, Lausanne.

Un préjugé tenace veut que les écrivains romands ne soient pas doués pour le théâtre, qu'ils ne possèdent pas la fibre comique. Ce préjugé manque de fondement et si la preuve devait encore en être administrée, nous la trouverions dans l'œuvre de Philippe Dujardin, pseudonyme d'un de nos meilleurs journalistes lausannois.

Les trois nouvelles pièces que cet auteur nous présente — il n'en est plus à ses débuts — empruntent leurs sujets à la vie de tous les jours. De ce fait, Philippe Dujardin jouait une partie difficile, mais il l'a gagnée, car ces sujets sont traités avec un sens de l'observation et une verve que n'eût pas désavoués Courteline. C'est la réflexion qui s'impose particulièrement à la lecture des *Vacances de M. Rosenfleur* et de *Monsieur Poire avait vu clair*, où plus d'un reconnaîtra certains personnages que l'auteur a réussi à éléver à la hauteur d'un « type » ; quant à *Bon*, c'est une satire spirituelle et aimable où l'on trouve certaines vérités pleines de bon sens, que l'on ne saurait trop méditer, à notre époque de désarroi social.

Le jugement du lecteur sera également celui du spectateur, car nos sociétés d'art dramatique s'empresseront de jouer ces pièces faciles à monter, d'un goût parfait et pouvant être entendues de chacun.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIDACTIQUE DU DESSIN

PAR

RICHARD BERGER, professeur

Un vol. in-8° de 256 pages, illustré de plus de 500 figures, broché Fr. 6.—

Depuis la publication de l'excellent *Guide méthodique du dessin*, il y a un quart de siècle, aucun ouvrage important n'a paru en Suisse française sur l'enseignement du dessin. Et pourtant, chaque semaine, les maîtres de tous les degrés doivent trouver la matière d'un nouveau sujet de dessin. Faute de renseignements ou faute de suggestions, ils finissent par répéter indéfiniment le même programme.

Les ouvrages étrangers ne sont pas adaptés à nos programmes et ne s'adressent, en général, qu'à des maîtres spécialisés.

D'autre part, les instituteurs primaires qui doivent préparer des leçons pour toutes les branches n'ont pas les loisirs de rassembler des renseignements souvent difficiles à obtenir. C'est pourquoi un manuel qui leur donnera la matière de leçons déjà préparées leur sera des plus précieux.

Depuis deux ans, l'*Educateur* a publié des fragments d'un cours de dessin rédigé par un spécialiste de cet enseignement, M. Richard Berger, professeur au Collège de Morges. Les témoignages d'intérêt sont venus si nombreux de toutes les parties de la Suisse romande que l'auteur s'est décidé à publier son cours en entier. A la matière publiée par l'*Educateur* il a ajouté 40 chapitres inédits et abondamment illustrés.

Voici un extrait de la table des matières :

Correction et critique des dessins. — Perspective du cube, de l'escalier, du pont, etc. — Perspective cavalière et aérienne. — La stylisation. — Décoration de la bordure, du carré, du cercle. — Les jeux de fond. — Projet de menu. — Construction et décoration de l'heptagone, de l'octogone, du décagone. — L'ovale et l'ove. — Les rinceaux. — Dessin libre. — Décoration d'une couverture de livre. — Les lettrines. — Les spirales en décoration.

LIBRAIRIE PAYOT

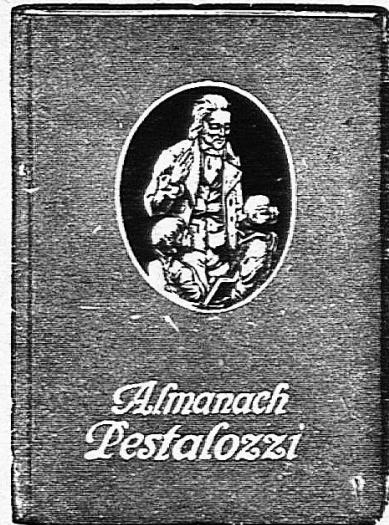
Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Vient de paraître :

ALMANACH PESTALOZZI

Agenda de poche des écoliers suisses.

1935



Recommandé par la Société pédagogique de la Suisse romande.

Un volume in-16 avec plus de 500 illustrations dans le texte,
3 concours dotés de prix importants.

Edition pour garçons, un volume, relié toile	Fr. 2.50
Edition pour jeunes filles, un volume, relié toile	» 2.50

Quel petit livre fera plus plaisir à vos enfants que l'*Almanach Pestalozzi*? Ajoutez à leur collection des années passées celui de 1935 qui vient de paraître et à ceux qui ne l'ont jamais eu faites-le connaître. Il est instructif, récréatif et contient tout ce qui actuellement peut intéresser la jeunesse.

L'*Almanach Pestalozzi*, impatiemment attendu chaque année, est le seul destiné aux écoliers et écolières de la Suisse romande ; il captivera les jeunes lecteurs, parce qu'il est adapté à leurs goûts actuels.

Ils trouveront d'abord un agenda commode où ils pourront consigner chaque jour, méthodiquement, tout ce qui a trait à leur vie scolaire, puis, comme les autres années, des renseignements pratiques et instructifs de toutes sortes, précieux pour eux à plus d'un titre : formules de mathématiques, de physique et de chimie, grands faits historiques, une histoire de l'art, des biographies de peintres célèbres, des articles sur le transport dans les temps anciens, la Hollande, les éponges, les huppes des oiseaux, les pigeons voyageurs, nos amis les chiens, les dents, l'importance des forêts, la prédiction du temps, les éclipses, les lumières des grandes villes, le sauvatage par avions, les exercices d'entraînement pour le ski, les hauts fourneaux modernes, la réfection des rues, la guerre future, etc., des jeux, des énigmes, des problèmes amusants, enfin trois concours.

Tous ceux qui s'intéressent à des enfants sont sûr, en faisant cadeau de l'*Almanach Pestalozzi* à leurs jeunes amis, de leur causer le plus grand plaisir ; chaque année, des milliers d'écoliers l'attendent avec joie, car il est considéré à juste titre, depuis sa création, comme le *vade mecum* sans rival des écoliers et des écolières de notre pays, auxquels il offre, sous une forme aimable, une variété inépuisable de faits et d'idées.

Ce précieux petit livre sera leur compagnon pendant toute l'année, et la recherche des solutions des concours, qui sont dotés de nombreux prix, sera pour eux un très agréable divertissement.